

## **FERMETURE DE MUNICIPALITÉS : L'IMPACT NÉGATIF D'UN ARTICLE ALARMISTE**

**CHARLEVOIX, 16 juillet 2019** – La Chambre de commerce de Charlevoix s'inquiète des répercussions négatives de l'article de madame Diane Tremblay, intitulé « Vieillissement de la population : plusieurs municipalités en fort danger de fermeture », publié dimanche dernier dans le Journal de Québec et basé sur une analyse de monsieur Pierre Bernier, président de la firme de consultants Groupe Ambition, qui a scruté l'Indice de vitalité économique 2016 produit par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

« L'extrapolation des données de l'étude qui amène monsieur Bernier à prédire la fermeture de certaines municipalités ne tient pas compte de leur pro-activité, ni de l'importance stratégique de leur position géographique. Plusieurs facteurs sont ignorés et faussent le résultat » soutient Raphaël Dubois, président de la Chambre de commerce de Charlevoix.

Selon la Chambre de commerce, cet article alarmiste de portée nationale, est susceptible de miner la confiance d'investisseurs extérieurs qui souhaiteraient s'installer dans les régions pour démarrer ou reprendre une entreprise existante. Dans cet esprit, la Chambre soutient qu'il est primordial de multiplier les communications intra et extra Charlevoix, sur les retombées positives des nouveaux investissements afin de démontrer la vitalité de la région. Également, la Chambre considère que les municipalités devraient s'adjoindre les services d'un agent de développement économique de façon à multiplier les efforts de démarchage hors Charlevoix afin d'accélérer la migration de nouveaux entrepreneurs.

S'il est vrai que le vieillissement de la population, la dénatalité et l'exode des jeunes sont inquiétants pour les régions, il faut aussi souligner les efforts soutenus du milieu pour dynamiser les municipalités rurales. Dans cet ordre d'idée, la Chambre de commerce considère que, plus que jamais, il est important de se mobiliser et soutenir financièrement les initiatives d'attractivité et de rétention comme Vise Charlevoix, de même que les organismes qui aident à l'établissement des nouveaux arrivants. « En plus d'être plus attractif, il faut également être proactif pour conserver nos familles. La communauté d'affaires et la population doivent travailler de façon concertée à la rétention du personnel, des étudiants et des familles qui seraient tentés de partir à l'extérieur. Nous devons tous nous sentir appelés par cette cause importante » renchérit monsieur Dubois.

L'article du Journal de Québec cite Baie-Sainte-Catherine et Saint-Siméon comme étant des municipalités à risque de fermeture. Or, ces villages sont directement traversés par la 138, seule route qui relie Québec à la Côte-Nord. Il s'agit également d'un des axes privilégiés pour atteindre le Saguenay. Finalement, la traverse Saint-Siméon/Rivière-du-Loup permet de relier

Charlevoix à la rive-sud en bateau pendant plus de la moitié de l'année, ce qui en fait un important carrefour de transport et ce, tant pour les marchandises que pour les touristes.

Avant d'en arriver à la solution de dernier recours qui consisterait à « fermer un village », les élus prendront assurément en compte des alternatives moins drastiques pour les populations concernées. En outre, le regroupement de services, la fusion de municipalités, voire même celle des MRC permettraient de maximiser l'utilisation des ressources humaines et matérielles, tout en augmentant leur poids politique.

-30-

Source:                    Johanne Côté, directrice générale  
La Chambre de commerce de Charlevoix  
B. 418 760-8648 poste 303   C. 418 435-1603

Informations :        Raphaël Dubois, président  
La Chambre de commerce de Charlevoix  
B. 418 439-3985 poste 20604   C. 618 633-5394

